

21 février 2006

06.332

Question Blaise Courvoisier

Situation fiscale des fonctionnaires cantonaux

A la fin de l'année 2005, les députés ont été mis sous pression – à juste titre – pour régler leur situation fiscale. Il avait alors été dit que les fonctionnaires cantonaux seraient, eux aussi, "mangés à la même sauce".

Le parlement dans son entier a vu sa situation régularisée fin 2005.

Qu'en est-il maintenant de la situation des fonctionnaires?

Cosignataires: J.-Ch. Legrix et M. Schafroth.